

CHSCT du 28/11/2019 – AVIS intersyndical sur l'installation de la Brigade Interrégionale d'Intervention (BII) dans les locaux de la Direction Régionale des Douanes

Les représentants du personnel en CHSCT n'ont pas de réserve à émettre quant au déménagement au 1er mars 2020 de la BII dans les locaux de la DRDDI au 11 avenue de la Liberté à Strasbourg.

Nous constatons que les conditions de travail des agents ne connaîtront aucune modification sensible. Les agents ont été associés au projet et ne nous ont exprimé aucune objection, ni sur le principe, ni sur les conditions matérielles d'installation du déménagement.

La seule interrogation qui reste en suspend est celle de l'attribution des places de parking devant le bâtiment. Cette interrogation devra être soulevée rapidement.